



# Mémoire

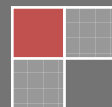
## Complexe hydroélectrique de la rivière Romaine

Centre local de développement de la Basse-Côte-Nord

C. P. 10

Chevery (Québec) G0G 1G0

Tél. : (418) 787-2125 ou (418) 461-2652



Le Centre local de développement de la Basse-Côte-Nord (CLDBCN) est l'organisme catalyseur du développement économique de la région. De plus, par l'entremise d'une entente de service avec le Centre local d'emploi (CLE) de Havre-Saint-Pierre, le CLDBCN assure les services d'Emploi-Québec aux individus de la région et assiste ainsi la Commission scolaire du Littoral dans la planification de la formation professionnelle sur le territoire. Le projet de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine proposé par Hydro-Québec touchera donc de façon importante la clientèle du CLD et la région en générale.

La Basse-Côte-Nord du Québec est composée de seize communautés, dont deux autochtones, étendues sur presque 500 km de littoral du fleuve Saint-Laurent entre la rivière Natashquan et la frontière du Labrador, à l'est de Blanc-Sablon. Une région qui demeure toujours isolée, sans lien routier avec le reste du Québec. Tous les villages ont été fondés autour de l'industrie de la pêche. Aujourd'hui encore, la pêche demeure la principale industrie, et ce, malgré l'effondrement des stocks de poissons de fond, malgré un moratoire de cinq ans dans le crabe des neiges et malgré une pêche à très faible niveau.

La Basse-Côte-Nord se classe au 100<sup>e</sup> et 101<sup>e</sup> rang respectivement, sur 103 MRC au Québec, de l'indice de diversité industrielle et de développement économique. En bref, la pêche demeure notre principal moteur économique, et l'industrie vit des difficultés importantes.

Depuis le premier moratoire sur le poisson de fond en 1993, les effectifs des pêcheurs ont chuté considérablement. Les pêcheurs et aides-pêcheurs, qui en 1991 représentaient près de 700 emplois dans la région, n'en représentaient plus que 285 en 2006, une réduction de plus de 50 %. Le nombre d'emplois en

usines a aussi chuté considérablement, passant de 410 en 2001 à 310 en 2006, une réduction de 24 %.

Cette crise entraîne bien sûr un déclin démographique important qui ne fait qu'empirer les difficultés de reprise économique. Durant la période de 1991 à 2006, la population de la Basse-Côte-Nord a baissé de plus de 5,6 %. Les municipalités les plus touchées, celles de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent et de Gros-Mécatina, ont vu leur population chuter de 22,2 % et 16 % respectivement. Il est à noter que le déclin chez la population allochtone a chuté de plus de 12 % tandis que la population autochtone a augmenté de 25 %. D'ici 2026, l'Institut de la statistique du Québec prévoit un déclin de 42,7 % chez les jeunes de 0-19 ans et de 11,2 % de la population totale. Cet exode massif est causé par le manque d'opportunités de formation et d'emploi dans la région. Deux jeunes sur trois ne reviennent pas, faute d'emploi.

Les résidents de la Basse-Côte-Nord ont aussi le «revenu disponible par habitant» le plus faible dans la province à 16 997 \$ par année par habitant, comparativement à 22 280 \$ en Minganie et 23 267 \$ pour le Québec. De plus, nous avons le «taux de familles à faibles revenus» le plus haut dans la province, soit de 20,5 % en 2005 comparativement à 9,7 % sur la Côte-Nord et 9,6 % au Québec.

En 2001, la population de la Basse-Côte-Nord était la moins scolarisée de toute la Côte-Nord. En effet, près de 66 % de la population ne possédait pas un diplôme d'études secondaires comparativement à 33,8 % pour la Côte-Nord et 25 % pour le Québec. Il est toutefois important de souligner que ces statistiques n'incluent pas les nombreux diplômés de la Basse-Côte-Nord qui ne reviennent pas en région et qui ne font donc plus partie de nos statistiques régionales.

Le projet de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine créera en moyenne 950 emplois par année pour chacune des onze années de réalisation du projet, avec des pointes pouvant atteindre près de 2 500 emplois. En comparaison, le nombre total d'emplois en Basse-Côte-Nord se chiffre à près de 2 500 dont plus de 1 000 sont saisonniers. Les retombées économiques du projet sont estimées à près de 1,3 milliard de dollars pour la Côte-Nord. En 2005, la valeur de tous les débarquements de pêche en Basse-Côte-Nord, toutes espèces confondues, était de l'ordre de 5,5 millions de dollars. Le projet proposé représente donc plus de l'équivalent de l'économie totale de la Basse-Côte-Nord.

Il est aussi important de mentionner qu'à chaque année plus de 390 personnes quittent la région afin de travailler dans le domaine de la construction. Ces gens s'exilent en Ontario ou en Alberta pour gagner leur vie et ne retournent chez eux qu'après 6 mois ou plus de travail.

De plus, le CLD et la Commission scolaire du Littoral travaillent ardemment depuis 2003 à offrir des cours de formations professionnelles, en préparation pour le projet de la rivière Romaine, ainsi que pour celui de Petit-Mécatina. Ceci implique, entre autres, la formation de deux cohortes de charpentiers-menuisiers et d'une cohorte d'opérateurs de machineries lourdes.

Les emplois qui seront créés avec ce projet correspondent donc très bien avec les compétences des gens de la Basse-Côte-Nord et la région travaille déjà depuis plusieurs années à préparer sa clientèle pour y travailler. Grand nombre de ceux qui s'exilent vers l'ouest canadien pourraient travailler sur le projet de la rivière Romaine et retourner à la maison de façon périodique minimisant ainsi l'impact social négatif sur leurs familles.

Nous comprenons et croyons aussi que le développement économique ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Il doit se faire en harmonie et en respect de l'environnement. Ceci étant dit, nous tenons à souligner que le projet hydroélectrique proposé représente un potentiel de réduction de 8 millions de tonnes de GES par année, l'équivalent des émissions annuelles de 5 millions d'automobiles. Cette production d'énergie «verte» pourrait être exportée vers les États-Unis et l'Ontario et remplacer la production de plusieurs usines au charbon ou au carburant fossile. Ces surplus pourraient également être utilisés afin de satisfaire la demande des Québécois advenant l'essor du marché des voitures électriques.

Nous croyons donc que les impacts sur l'environnement sont beaucoup plus positifs que négatifs. Il faut aussi dire que malgré la présence de cinq barrages hydroélectriques sur la Côte-Nord, la région de la Manicouagan-Uapishka fait partie du club sélect des réserves mondiales de la biosphère de l'UNESCO. Preuve indéniable que la Côte-Nord peut respecter les principes de développement durable tout en assurant sa prospérité.

Les gens de la Basse-Côte-Nord sont des gens modestes qui vivent pour la plupart sous le seuil de la pauvreté. Il est évident que ce projet aura des retombées économiques exceptionnelles pour nous. Ce que nous désirons plus que tout c'est avoir l'opportunité de continuer de vivre dans ce milieu que nous adorons, mais tout en ayant une qualité de vie acceptable et comparable à la moyenne des québécois. Ce projet créera énormément d'opportunités pour notre population et permettra à plusieurs habitants de la Basse-Côte-Nord de pouvoir continuer à y demeurer et ainsi assurer, nous espérons, l'occupation et le développement du territoire à moyen et à long terme.

On peut soutenir que la Basse-Côte-Nord est une des régions les plus défavorisées au Québec. Ce mégaprojet qui se situe à notre porte nous donne de l'espoir et nous permet de voir le futur sous une toute autre optique. Une Basse-Côte-Nord pleine d'opportunités et de richesses... C'est pourquoi le CLD et toute la région désire appuyer sans réserve le projet pour le développement du projet hydroélectrique sur la rivière Romaine.